

À Berrien, un revirement inattendu dans le dossier des éoliennes

Jean-Noël Potin

● Une quarantaine d'opposants au projet éolien de Berrien (29), développé par la société WKN France, s'étaient donné rendez-vous, samedi matin, devant la mairie, tandis qu'une délégation rencontrait le maire de la commune, Hubert Le Lann. L'association Arrée Résistance Rurale, qui a recueilli 2 000 signatures contre l'implantation d'éoliennes entre Quinoualc'h et Kermaria, peine, depuis des mois, à obtenir des réponses à ses questions. Elle a souhaité rencontrer l'édile après avoir appris, il y a quelques jours, qu'une déclaration de travaux avait été déposée en mairie pour la pose d'un mât de mesure, préalable à l'implantation d'un parc éolien.

Le maire avait expliqué au Télégramme, vendredi, qu'il avait transmis ce dossier à la Direction départementale des territoires et de la mer (DDTM) « sans mettre d'avis favorable ou défavorable », afin de rester cohérent avec sa propre position. En juillet dernier, l' élu n'avait, en effet, pas voté la motion rejetant tout projet éolien dans sa commune, se retrouvant ainsi en minorité face à neuf conseillers qui l'avaient approuvée.

« Dénî de démocratie »

Les opposants, réunis devant la mairie, samedi, ne cachaient pas leur courroux envers le maire : « On se doutait qu'il y avait un projet mais le

maire a, jusqu'ici, toujours nié son existence », s'indigne Antonia Foisnon, de Berrien. Cet autre Berriennois, Étienne Bon, remonté contre l'éolien, se demande pourquoi le conseil, majoritairement contre le projet, « n'arrive pas à se faire entendre du maire ». Antonia n'hésite pas à parler de « déni de démocratie ».

« Un document transmis trop rapidement »

Au terme d'une heure d'échanges musclés entre le maire et une délégation composée d'élus et d'opposants, Hubert Le Lann est sorti de la mairie le premier, visiblement secoué. « J'ai l'impression d'avoir été dans la fosse aux lions », a-t-il lâché, à sa sortie. « Je ne pense pas avoir été déloyal, mais on m'a traité de menteur. On me reproche d'être resté neutre. Ils estiment que j'aurais dû me rallier à la majorité », a-t-il confié au Télégramme, admettant avoir sans doute transmis le document « trop rapidement ».

Poussé dans ses retranchements, le maire a finalement accepté de « faire revenir le dossier afin que son adjoint à l'urbanisme, Tristan Cloarec, puisse le retransmettre à la DDTM avec, cette fois, un avis défavorable ». Affecté, Hubert Le Lann affirme en tout cas qu'il devra peut-être en « tirer les conséquences », estimant qu'il lui sera peut-être difficile de mener le mandat actuel jusqu'à son terme. « Tout ceci risque de pourrir l'ambiance », avoue-t-il.



Une quarantaine d'opposants au projet éolien sont venus soutenir la délégation qui rencontrait le maire, Hubert Le Lann, samedi matin. Photo J.-N.P.